

## Tecsol blog

[Accueil](#)

[Archives](#)

[Profil](#)

[S'abonner](#)

18 janvier 2016

### Vol-V cède 35 centrales solaires et se donne les moyens de ses ambitions dans le biométhane



Avec la cession de 50% de sa filiale Homer Sol SAS, regroupant 35 centrales solaires en toiture, le groupe Vol-V choisit de soutenir ses efforts engagés dans le développement du biométhane, tout en continuant à construire ses centrales éoliennes et solaires qui restent son cœur d'activité historique. Vol-V a pour objectif de détenir, dans 5 ans, 40 MWg d'injection de biométhane dans le réseau GRDF, devenant ainsi le 1er producteur de gaz vert en France, ainsi que 200 MW d'électricité renouvelable éolienne ou solaire.

Homer Sol SAS est une holding de 35 centrales solaires en toitures toutes situées dans le tiers sud de la France qui représentent une capacité installée de près de 10 MW et qui produisent l'équivalent de la consommation d'environ 4000 foyers ou 9000 personnes. Cette cession a été menée par Finergreen, expert financier spécialisé dans le secteur des énergies renouvelables, et permet à Vol-V de trouver de nouveau les moyens d'investir et de soutenir son activité historique dans l'électricité renouvelable tout en continuant à développer ses projets innovants dans le biométhane.

Dans le même temps, Vol-V a obtenu les premiers accords bancaires et commence la construction de deux centrales d'injection de biométhane : la Centrale Biogaz de Quimper (financée par un pool mené par la Banque Populaire Atlantique) et la Centrale Biogaz du Vermandois, située entre Amiens et St Quentin dans la Somme (financée par le Crédit Agricole à travers la société Unifergie et les Caisses d'épargne du Languedoc, et, de Brie et Picardie). Par ailleurs, la Centrale Eolienne de Coin Malo, actuellement en construction dans la Baie de Somme, sera, elle aussi, financée en dette par un prêt de 30 M€ contracté auprès du Groupe Crédit Agricole.

#### Vol-V fait du biométhane son second axe stratégique

1er producteur français indépendant d'électricité à investir dans le biométhane, le groupe Vol-V décide d'en faire son second centre de profit en 2020. « Nous voulons devenir le premier producteur de biométhane en France d'ici à 2020, avec un objectif d'exploitation de 40 MWg, soit une capacité installée de plus de 20 unités d'injection de gaz vert », explique Cédric de Saint-Jouan. Vol-V détient aujourd'hui 10 projets de production de biométhane ayant obtenu une autorisation d'exploiter ICPE. Cédric de Saint-Jouan espère développer 20 unités du même type d'ici à 2020, ce qui implique, entre autre, de recruter et d'étoffer les équipes : sur un effectif total de 35 personnes dans les énergies renouvelables, 13 collaborateurs se consacrent exclusivement au développement du biométhane dans l'entreprise.

#### Une filière incontournable

Les perspectives de développements s'opèrent donc dans un contexte actuel favorable aussi bien sur le plan politique que sociétal. Collectivités locales et groupes industriels consommateurs de gaz sont demandeurs : la ville de Strasbourg a signé un contrat avec Suez Environnement pour s'approvisionner en biométhane issu de boues d'épuration ; la ville de Paris exige que les 900 bus de la RATP roulent au biométhane en 2025 (90 à ce jour) ; les flottes de Carrefour et d'Ikea vont suivre ce mouvement irréversible. Pour la société civile, les avantages sont nombreux : le biométhane est une énergie stockable, non intermittente, « made in France », qui réduit les importations de gaz.

[Plus d'infos...](#)

19:35 | [Lien permanent](#)

Tweet



Like



#### Commentaires

Comment below or sign in with [Typepad](#) [Facebook](#) [Twitter](#) [Google+](#) and [more...](#)